

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le funiculaire d'Evian-les-Bains*, par M. De Miéville ingénieur, à Lausanne (suite et fin). — Concours pour l'étude des plans d'une nouvelle infirmerie, à Montreux. — Procédé d'assèchement des maçonneries. — Service de l'Hydrographie nationale: Les forces hydrauliques utilisées de la Suisse, par W.-E. Bossard, ingénieur. — Images stéréoscopiques à effet direct. — Emploi du carbure de silicium comme matériel de construction. — Programme de Concours pour l'étude d'un projet de bâtiment pour une Ecole professionnelle à Lausanne. — In Memoriam. — Ecole Polytechnique fédérale. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — *Bibliographie*. — Tunnel de base du Hauenstein. — Association amicale des anciens élèves de l'école d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Service de placement.

Le funiculaire d'Evian-les-Bains.

par M. DE MIÉVILLE ingénieur, à Lausanne.

(Suite et fin)¹.

Lignes Electriques.

Eclairage. — Signaux. — Téléphone.

Au-dessus de la voie du funiculaire et tout le long de celle-ci, est installée une ligne aérienne de contact, supportée en partie par de petits pylônes en fer U jumelés, assemblés avec des consoles en fer U de plus petite section.

Une autre partie de la ligne est supportée par des consoles scellées dans les ouvrages bordant la voie. Dans les parties en tunnel, les supports de la ligne sont fixés directement sous la voûte.

Voir N° du 10 juin 1914, page 122.

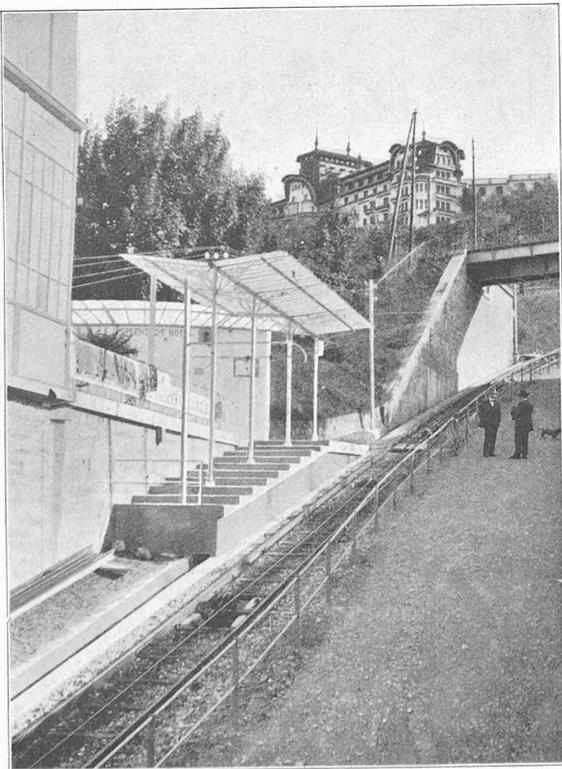


Fig. 11. — Halte du Splendide Hôtel pour le passage supérieur P.L.M. et vue du Royal Hôtel.

Cette ligne se compose de deux conducteurs en cuivre nu de 6 mm. de diamètre, suspendus de la façon employée généralement pour les lignes de tramways.

Le courant utilisé est du courant alternatif, sous tension de 125 volts, fourni par la Société électrique d'Evian-Thonon-Annemasse.

Pour éviter, autant que possible, des perturbations dans le réseau d'éclairage de la Société électrique E. T. A. le courant est amené aux bornes primaires d'un petit transformateur de 1 KW, avec régime de transformation de $\frac{1}{4}$. Le fil d'une des bornes secondaires du transformateur est relié directement aux rails, le deuxième fil est relié à l'un des conducteurs de la ligne aérienne. Par l'intermédiaire d'un petit archet frotteur, fixé sur chaque voiture, le courant sert à l'éclairage des voitures. (L'autre pôle des lampes étant relié aux châssis des voitures et par là aux rails.)

Le deuxième conducteur de la ligne aérienne sert à la transmission des *signaux*. Le système qui a été adopté est celui installé sur la ligne du funiculaire de Neuchâtel-

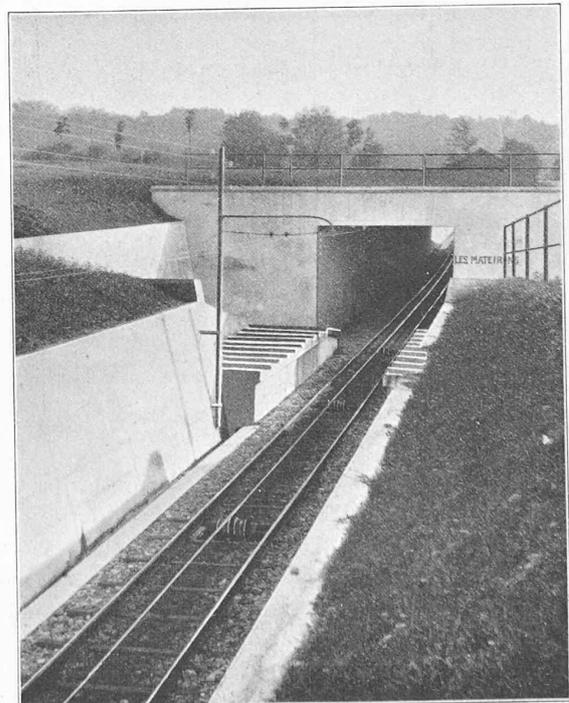


Fig. 12. — Halte « Les Mateirons ».